



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

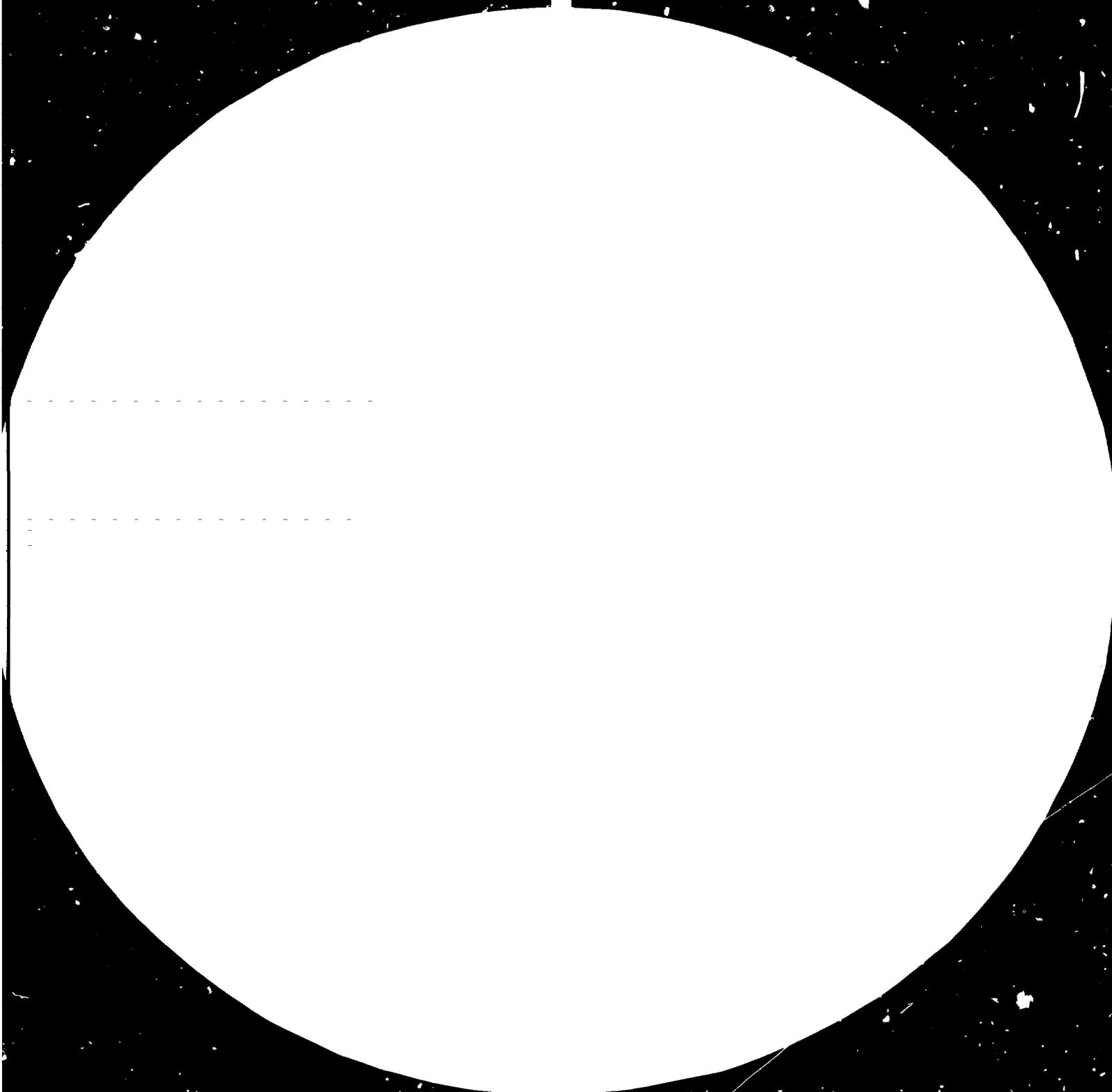
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5

IMMEDIATE REPLY TO: THE NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
WASHINGTON, D. C. 20540

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1967 O 300-000

Q



12302-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.387/10

14 février 1983

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion préparatoire mondiale à
la première Consultation sur
l'industrie du bois et des produits du bois

Vienne (Autriche), 24-26 janvier 1983

RAPPORT - (Réunion sur l'industrie
des produits du bois)

247

V.83-51898

PREFACE

Le Système de consultations

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un Système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers pays dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue^{1/}.

A sa septième session extraordinaire, tenue en septembre 1975, l'Assemblée générale, par sa résolution 3362 (S-VII), a décidé que le Système de consultations préconisé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima serait mis en place aux niveaux mondial, régional, interrégional et sectoriel^{2/}. L'ONUDI devait, à la demande des pays intéressés, servir de forum pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes.

Ayant décidé, en mai 1980, de conférer un caractère permanent au Système de consultations, le Conseil a adopté, en mai 1982, le règlement intérieur^{3/} applicable au Système, y compris ses principes, objectifs et caractéristiques, notamment les suivants :

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement^{4/};

1/ "Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel" (ID/CONF.3/31), chapitre IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", paragraphe 66.

2/ Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Supplément No 1, paragraphe 3.

3/ Le Système de consultations (PI/84).

4/ Ibid., paragraphe 1.

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières 5/;

Les participants de chaque pays membre comprennent des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement 6/;

Chaque réunion de consultation établit un rapport, qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats 7/.

Premières consultations sur l'industrie du bois et des produits du bois

A sa quinzième session, tenue en mai 1981^{8/}, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois au programme des consultations à convoquer en 1982-1983. Cette réunion se tiendra du 19 au 23 septembre 1983 à Helsinki (Finlande).

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Directeur exécutif de l'ONUDI sont convenus que les deux organisations collaboreront pour la préparation de la première Consultation.

Le Secrétariat de l'ONUDI a organisé une réunion préparatoire mondiale en vue de déterminer les questions prioritaires à soumettre pour examen à la première Consultation. Avant cette réunion préparatoire, on avait entrepris au niveau régional des activités comprenant notamment :

- La rédaction d'études régionales sur l'industrie du bois et des produits du bois en Afrique, en Amérique latine et en Asie;
- L'organisation de réunions préparatoires pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

5/ Ibid., paragraphe 3.

6/ Ibid., paragraphe 23.

7/ Ibid., paragraphe 46.

8/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 16 (A/36/16), paragraphe 171.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES	1-3	5
<u>Chapitre</u>		
I. ORGANISATION DE LA REUNION	4-9	6
II. RESUME DES DEBATS	10-51	8
Politiques de gestion forestière	10-20	8
Promotion des essences peu recherchées	21-30	10
Problèmes touchant les transports, notamment les transports maritimes	31-37	13
Développement de la transformation primaire et secondaire	38-49	14
Coopération internationale	50-51	16
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		27
II. Liste des documents		20

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES

1. La Réunion a recommandé que les questions ci-après soient examinées à la première Consultation :

a) Développement des industries de transformation primaire et secondaire du bois :

Approvisionnement en matières premières

Technologie, choix et adaptation

Intégration de la transformation primaire et secondaire et utilisation des déchets

Infrastructure nécessaire

Recherche et développement dans les domaines ci-dessus;

b) Mesures de nature à promouvoir l'utilisation du bois et de ses produits :

Promotion d'essences peu recherchées

Promotion de l'emploi du bois dans le bâtiment (y compris la construction de logements)

Développement des marchés locaux

Mesures de promotion commerciale, y compris le marketing.

2. Le Secrétariat de l'ONUDI devrait établir une documentation de base selon les indications fournies ci-dessus.

3. Si le temps le permet, le Secrétariat de l'ONUDI devrait aussi établir et présenter à la première Consultation un document recensant les différentes formes que la coopération internationale entre pays en développement et pays développés ainsi qu'entre pays en développement eux-mêmes prend dans ce secteur.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

4. Organisée dans le cadre des préparatifs de la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois, la réunion qui s'est tenue à Vienne du 24 au 26 janvier 1983, a rassemblé 21 participants venus de 19 pays, les représentants d'une organisation intergouvernementale, d'une organisation non gouvernementale et d'organismes des Nations Unies (voir l'Annexe I ci-après) et plusieurs observateurs.

Ouverture de la réunion

5. La réunion a été ouverte par le Chef du Service des négociations de l'ONUDI, qui a fait l'historique du Système de consultations de l'ONUDI et en a défini la portée. Il a indiqué que la réunion avait pour but de donner à l'ONUDI des conseils quant au choix des questions prioritaires qui pourraient être examinées à la première Consultation. Il a insisté sur le fait que les cinq questions suggérées par l'ONUDI et celles qui pourraient être proposées par les participants, ne pourraient pas toutes être retenues si l'on voulait ménager à la Consultation le temps nécessaire pour examiner à fond chaque question et approuver des conclusions et des recommandations.

Adoption de l'ordre du jour

6. L'ordre du jour ci-après a été adopté :

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Choix des questions à examiner à la première Consultation
 - a) Examen des questions proposées par le Secrétariat :
 - i) Politiques de gestion forestières dans les pays en développement
 - ii) Promotion des essences peu recherchées
 - iii) Développement de la transformation primaire et secondaire
 - iv) Problèmes touchant les transports, notamment les transports maritimes
 - v) Coopération internationale, y compris les nouvelles formes d'arrangements contractuels mutuellement avantageux et le redéploiement des installations de production
 - b) Examen des autres questions proposées par les participants
5. Adoption du rapport de la réunion.

Election du Bureau

7. MM. Makon Wehiong (République-Unie du Cameroun) et Ralph Roberts (Canada) ont été élus respectivement Président et Vice-Président de la réunion.

Documentation

8. La liste des documents établis pour la réunion figure à l'annexe II.

Adoption du rapport

9. Les participants à la réunion ont adopté le rapport au cours de la séance tenue l'après-midi du 26 janvier 1983.

II. RESUME DES DEBATS

Politiques de gestion forestière

10. La question des politiques de gestion forestière a été présentée par le Chef de la Sous-Division de la mise en valeur des ressources forestières de la FAO, sur la base d'un document intitulé "Aménagement des ressources forestières dans les pays en voie de développement", établi par la FAO.

11. On a insisté sur plusieurs points importants pour la gestion des forêts et notamment sur le fait que les forêts productives des pays en développement étaient dans leur grande majorité des forêts feuillues mixtes, que le rythme de leur destruction était dix fois plus élevé que celui du reboisement et qu'une très faible proportion d'elles faisaient l'objet d'un aménagement intensif.

12. Les participants se sont accordés pour estimer qu'il fallait absolument dresser un inventaire des ressources forestières des pays en développement, pour déterminer les quantités et les qualités disponibles et assurer ainsi leur utilisation rationnelle. On a insisté sur la nécessité d'une législation adéquate indiquant comment il fallait établir ces inventaires, exploiter la forêt et la traiter après l'avoir exploitée.

13. Il a été noté que le régime de propriété forestière devait être examiné au titre de cette question qui touchait directement les aspects législatifs de la gestion forestière. On a indiqué qu'il fallait tenir compte du fait que certains pays devaient peut-être apporter des modifications à ce régime et associer la population locale à l'administration des forêts pour en améliorer la gestion.

14. Les participants se sont accordés pour estimer que les avantages et inconvénients des différentes méthodes d'exploitation (coupe sélective ou coupe rase) devaient être examinés plus avant. Plusieurs participants ont exprimé leurs vues quant aux meilleures méthodes de boisement ou de reboisement. Il a été souligné que les plantations devraient se trouver à proximité de l'utilisateur. Un participant a préconisé le recours aux aides financières pour promouvoir les plantations.

15. Un participant a signalé que les pays en développement pourraient mettre en commun l'expérience acquise au cours des dernières années en ce qui concerne les essences à croissance rapide pouvant être utilisées pour la production d'énergie, la fabrication de pâte ainsi que pour les constructions, l'aménagement, etc. S'agissant des superficies qui pourraient être consacrées à la foresterie, un participant a fait observer que de nombreuses zones qui ne conviennent ni à l'agriculture ni à l'élevage pourraient être utilisées à cette fin.

16. Pour ce qui est des essences à croissance rapide, un participant a émis l'avis qu'elles pourraient être la principale source de matières premières pour l'industrie du bois et que leurs emplois possibles devaient encore faire l'objet de recherches approfondies. A ce propos, il a déclaré qu'en règle générale les essences à croissance rapide n'étaient destinées qu'à un usage spécifique, alors qu'il ressortait d'études récentes qu'elles se prêtaient aussi à la transformation par des procédés mécaniques ou chimiques. Le même participant a souligné qu'une action internationale pourrait aboutir dans ce domaine à des résultats importants.

17. On s'est inquiété de ce que les chutes de coupe ne soient pas suffisamment utilisées dans les pays en développement. Il a été affirmé qu'entre 40 à 50 % du matériel sur pied abattu durant les opérations d'exploitation restaient inutilisés dans la forêt, et qu'il fallait rechercher les moyens d'utiliser convenablement ces déchets.

18. Plusieurs participants ont souligné que le besoin de ressources financières suffisantes était l'un des principaux facteurs entravant l'intensification de l'aménagement forestier. A ce propos, un participant a fait état de l'exemple concret d'une plantation forestière créée sous forme de coentreprise par un pays développé et un pays en développement. Le pays développé assurait le financement à un taux d'intérêt très faible, le principal n'étant remboursable que lorsque la forêt deviendrait rentable à la suite de l'exportation de produits semi-ouvrés vers le pays développé en question. Le même participant a laissé entendre que la constitution, par des producteurs et des consommateurs, de coentreprises pourrait être un moyen de résoudre le problème posé par le financement des plantations.

19. On a insisté sur l'importance que revêt la dimension humaine de la gestion forestière dans les pays en développement, en ce qui concerne la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, qui est la principale cause du déboisement, et la création éventuelle de revenus et d'emplois grâce aux opérations d'aménagement. Plusieurs participants ont rappelé la nécessité de former du personnel forestier à tous les niveaux. Un participant a indiqué que, par rapport à d'autres activités, le taux d'accidents était très élevé dans les exploitations forestières et que les problèmes de sécurité devraient être étudiés par les organismes des Nations Unies compétents.

20. Un participant s'est déclaré convaincu que la gestion forestière doit être le thème de base de toute étude de l'industrie du bois. Mais, vu la complexité du problème, il a été proposé d'examiner surtout les points concernant la foresterie de production, qui intéressent aussi l'industrie des produits forestiers. A l'appui de cette vue, un autre participant a fait observer que le niveau de la consommation de feuillus était actuellement bas dans les pays développés et que tout en appréciant l'importance du problème posé par les politiques de gestion forestière, les pays en développement pourraient profiter davantage d'un accroissement de la demande et de la consommation de feuillus dans les pays développés.

Promotion des essences peu recherchées

21. La question de la promotion des essences peu recherchées a été présentée par le Directeur adjoint de la Timber Research and Development Association (TRADA).

22. Les participants sont convenus que le problème de l'utilisation des essences peu recherchées méritait une attention particulière. On a déclaré que si quelques essences seulement étaient utilisées actuellement alors qu'il en existait plusieurs milliers, c'était parce que les ressources forestières n'étaient pas exploitées rationnellement. Les participants ont en outre estimé que la promotion des essences peu recherchées permettrait de sauver certaines essences comptant parmi les essences principales.

23. En ce qui concerne les activités de promotion, un participant a rappelé que la Communauté économique européenne avait commencé il y a quelques années déjà à promouvoir plusieurs essences inconnues. Il a fait valoir que, d'après son expérience, une nomenclature commune des essences commercialisables était

absolument indispensable, tout changement de dénomination pouvant nuire à la commercialisation d'une essence déterminée. Sur ce point, cependant, un autre participant, tout en admettant qu'une nomenclature commune était nécessaire, a fait observer que des essences analogues poussant dans des environnements différents pouvaient avoir des propriétés techniques différentes. Le premier participant a également insisté sur le fait que pour pouvoir promouvoir une essence, il fallait que les quantités disponibles soient suffisantes et, du point de vue du consommateur, qu'un approvisionnement continu et suffisant puisse être assuré pendant un laps de temps raisonnable.

24. On a par ailleurs déclaré que pour promouvoir des essences peu recherchées, il fallait que les gouvernements prennent des mesures en vue d'une réduction des taxes à l'exportation et d'une réduction différentielle des taux de fret. Parmi d'autres mesures, un participant a suggéré que l'exportation de grumes soit temporairement autorisée.

25. Les participants se sont accordés à penser que puisque de nombreuses essences présentant des propriétés techniques analogues étaient disponibles en petites quantités, un bon moyen d'en promouvoir l'utilisation serait de les grouper. On a déclaré à ce sujet que même si de nombreuses institutions s'occupaient du problème, il restait encore beaucoup à faire. A cet égard, un participant a souligné que dans le cas du groupement de bois d'oeuvre selon leur résistance, leur durabilité et leur rétractibilité, le mélange des essences posait des problèmes relatifs à la préservation du bois de certaines de ces essences qui devaient encore être résolus.

26. Plusieurs participants ont fait observer qu'un des principaux débouchés pour les essences peu connues était constitué par les marchés locaux, en particulier l'industrie de transformation secondaire, et notamment l'emploi du bois dans la construction de logements. On a évoqué à cet égard les programmes exécutés dans les pays en développement ainsi que la possibilité d'élargir le marché intérieur grâce à de vastes programmes visant à stimuler l'utilisation du bois dans la construction de logements.

27. Il a été déclaré que l'on manquait d'informations sur les emplois finals possibles des essences peu recherchées et sur leurs propriétés techniques. Les pays producteurs et les pays consommateurs devraient exécuter conjointement des études de marché pour les différentes qualités de bois tropicaux et leurs emplois finals. En outre, les pays développés devraient fournir aux pays en développement une assistance technique pour la mise au point de méthodes de transformation et de produits nouveaux.

28. Un participant a souligné que de nombreux travaux de recherche devraient être consacrés aux méthodes de préservation des essences peu recherchées en vue de leur utilisation sur les marchés locaux. Un participant a fait observer qu'une des principales raisons pour lesquelles les essences dites "peu recherchées" n'étaient guère utilisées résidait dans un transfert insuffisant des techniques, qui tenait au fait que les producteurs utilisaient des machines conçues pour les essences bien connues. Il en a conclu que pour assurer une utilisation suffisante des essences peu recherchées, il importait au plus haut point de mettre au point des techniques appropriées. Il a en outre déclaré qu'il fallait développer la coopération internationale pour mettre au point dans les pays producteurs des techniques permettant une utilisation appropriée des essences peu recherchées et pour diffuser ces techniques dans les pays en développement producteurs.

29. Au sujet de la commercialisation des essences peu recherchées, un participant a de nouveau insisté sur la nécessité de grouper ces essences en vue d'obtenir les volumes et la qualité désirés. Il a évoqué à cet égard la création, à titre expérimental, de centres pour le groupement, le sciage, le séchage et le conditionnement du bois dans les pays en développement. Il a insisté en outre sur la nécessité de rehausser, conjointement avec les pays développés, le prestige des essences peu recherchées grâce notamment au maintien de hauts niveaux de qualité, à la sélection de nouveaux produits, etc.

30. Les participants se sont accordés à penser que la promotion des essences peu recherchées ouvrait des perspectives considérables à la coopération internationale. Plusieurs d'entre eux ont souligné la nécessité d'adopter un programme d'action pour faciliter et encourager une meilleure utilisation de ces essences. Ce programme d'action devrait notamment porter sur les activités suivantes : recherches communes sur les propriétés techniques du bois et études sur les bois en tant que ressource ; établissement de directives pour le groupement des essences ; normalisation internationale ; utilisation de mélanges d'essences dans le bâtiment et notamment la construction de logements.

Problèmes touchant les transports, notamment les transports maritimes

31. La question des problèmes de transport a été présentée par un consultant venu du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

32. Les participants ont reconnu que le fret représentait une proportion extrêmement élevée des prix fob et qu'il importait de trouver des méthodes permettant de réduire ces coûts, toute réduction des frais de transport se traduisant par une augmentation des recettes des pays producteurs. Un participant a émis l'avis que le prix élevé du fret compromettait l'exportation de produits incorporant une forte valeur ajoutée.

33. Pour ce qui est des tarifs élevés du fret, il a été précisé que dans le cas de compagnies membres d'une conférence, leur taux n'avait aucun rapport avec la distance et le coût réel du transport. On a cependant fait remarquer que plusieurs problèmes se posaient à cet égard, en ce qui concerne par exemple les accords d'exclusivité, l'obligation d'utiliser les compagnies maritimes nationales, etc.

34. A propos de l'utilisation des conteneurs, un participant a fait remarquer que certains problèmes subsistaient. Il fallait par exemple tenir compte du problème de l'humidité. On a aussi fait remarquer que les conteneurs revenaient à vide ce qui, bien entendu, augmentait le coût de ce type de transport. Il conviendrait également de se rappeler que nombre de ports n'étaient pas encore équipés pour la manutention des conteneurs.

35. Un participant a insisté sur la nécessité d'inclure la question des assurances dans l'examen des problèmes de transport.

36. Plusieurs participants ont fait ressortir l'intérêt de la construction de terminaux permettant de grouper des expéditions moins importantes. On a fait remarquer qu'une solution de ce genre conviendrait bien aux nombreuses îles de l'Asie du Sud-Est où était pratiquée l'exploitation forestière. On a examiné à ce propos l'expérience acquise au Brésil.

37. Plusieurs représentants ont fait remarquer qu'il ne fallait pas limiter le problème des transports au seul transport maritime mais tenir compte de la nécessité de disposer de routes, d'installations portuaires adéquates et d'une bonne infrastructure en général. Un participant a exprimé l'avis que l'on ne devait s'occuper que des problèmes de transport intérieurs et que les problèmes de transport maritimes devaient être examinés dans une autre enceinte. Un participant a en partie appuyé cette thèse en déclarant que la consultation ne devait traiter que de problèmes où l'on pouvait envisager des résultats concrets et que la question des transports maritimes pourrait être abordée au titre des autres questions à examiner.

Développement de la transformation primaire et secondaire

38. La question de la transformation primaire et celle de la transformation secondaire ont été présentées par des consultants venus respectivement de la République fédérale d'Allemagne et des Philippines.

39. Les participants ont convenu de la nécessité d'appuyer les efforts des pays en développement pour développer la transformation primaire et secondaire du bois, car il s'agissait d'une industrie fondée sur les ressources locales, qui occupait une main-d'oeuvre nombreuse, et fournissait des produits recherchés dans tous les pays.

40. L'un des principaux problèmes qui se posaient à l'industrie du bois des pays en développement, a-t-on affirmé, tenait à la faiblesse des taux de récupération, qui, par exemple, ne dépassaient pas 20 à 30 % pour le sciage. Il a été estimé que la question de l'augmentation de ce taux était l'un des principaux problèmes que la consultation devait aborder. Sans entrer dans les détails, les participants ont souligné que la formation de la main-d'oeuvre et l'utilisation d'un équipement adéquat étaient deux moyens de résoudre ce problème.

41. Les taux de récupération étant plus faibles dans les pays en développement que dans les pays développés, on en est venu à soulever la question de l'utilisation des résidus. Quelques participants ont proposé de prendre en considération les résidus provenant de l'exploitation forestière et de la transformation industrielle. On a aussi estimé que l'utilisation des résidus pouvait être une question importante devant figurer dans le programme de travail des organismes compétents des Nations Unies afin de permettre à ceux-ci de donner des conseils aux pays en développement sur les produits qui pouvaient être fabriqués à partir des résidus par exemple en établissant des directives pour l'utilisation de ces résidus. Plusieurs participants ont souligné à ce propos la nécessité de mettre au point des produits nouveaux fabriqués à partir de résidus et commercialisables sur le marché local. Un participant a demandé que soit examinée attentivement la question de savoir si les pays en développement étaient vraiment, dans l'impossibilité d'exporter des panneaux de particules, ce produit étant exporté des pays développés vers les pays en développement.

42. Plusieurs participants ont souligné qu'il fallait intégrer, rationaliser et centraliser les opérations afin de tirer le meilleur parti possible des matières premières au cours de la transformation primaire et de la transformation secondaire. Dans cet ordre d'idées, un participant a proposé que l'on envisage la création de centres intégrés de transformation du bois qui seraient mieux à même d'utiliser les résidus.

43. On a insisté sur l'importance que le marché local présentait pour le développement de la transformation primaire et secondaire. Le marché local, a-t-on dit, était indispensable à la promotion des essences peu recherchées, à la vente des bois de qualité inférieure et à l'écoulement de produits mis au point pour utiliser des résidus qui ne serviraient autrement qu'à la production d'énergie. S'agissant du matériel, on a fait l'éloge de la prudence exprimée dans le document de l'ONUDI sur la transformation primaire. On a fait observer à ce sujet qu'il fallait tenir compte des véritables besoins des pays en développement lorsqu'on envisage le recours à l'ordinateur et à l'automatisation. On a souligné la nécessité d'activités visant à aider les pays en développement dans le choix des machines. Quelques participants ont souligné qu'il fallait non seulement disposer d'une technologie adéquate, mais aussi construire des machines sur place. Dans le cas du matériel auxiliaire notamment, de nombreux pays dépensaient une grande partie de leurs maigres ressources en devises étrangères pour importer des articles qu'on pourrait facilement produire sur place. On a signalé la nécessité d'entreprendre à cet égard des opérations en association.

44. S'agissant de la transformation secondaire, on a dit que la première Consultation ne devait pas se borner au secteur de l'ameublement, vu que la construction de logements consommait encore beaucoup plus de bois. A cet égard, les participants se sont accordés pour estimer que l'emploi du bois dans le bâtiment pourrait contribuer à faire face à la demande croissante de logements dans les pays en développement, demande que les matériaux traditionnels permettraient de satisfaire. Il a été déclaré que les pays industrialisés devaient coopérer avec les pays en développement afin d'extirper les préjugés qui s'opposent à l'emploi du bois dans la construction de logements et aider ces pays à améliorer la production locale. On a souligné la nécessité de mettre au point des méthodes de préfabrication et de les faire connaître aux pays en développement.

45. S'agissant de la formation, on s'est accordé pour estimer qu'elle était nécessaire à tous les niveaux et que la création d'établissements ou de centres de formation financés conjointement par l'Etat et par l'industrie pourrait résoudre ce problème.

46. Le contrôle de la qualité et la normalisation ont suscité quelques controverses au cours de la réunion, si quelques participants ont estimé qu'ils étaient essentiels pour l'exportation mais relativement peu importants pour le marché local, d'autres ont affirmé que le contrôle de la qualité devait commencer par la production destinée au marché local, car faute d'un contrôle de la qualité satisfaisant, ces produits n'arriveraient jamais à pénétrer sur les marchés étrangers.

47. S'agissant de la recherche-développement, on a dit qu'outre les propriétés techniques des essences peu recherchées, un vaste domaine à exploiter serait celui du séchage du bois. On a également signalé qu'il y aurait intérêt à étudier la création de centres de services pour l'entretien du matériel car le bon entretien des outils contribue à améliorer le rendement au niveau des usines.

48. Quelques participants ont souligné qu'il fallait renforcer ou en cas de besoin, créer des associations professionnelles et industrielles locales et régionales et en élargir les activités dans des domaines tels que la formation, la recherche, la normalisation, etc.

49. On a également signalé l'importance du problème de la commercialisation, tant sur le marché international que sur le marché local et la nécessité d'une assistance fournie par les organismes compétents des Nations Unies dans ce domaine.

Coopération internationale

50. Le secrétariat a consacré une très brève introduction à la question de la coopération internationale. Il a été souligné que la situation actuelle, dans laquelle il y a d'un côté des pays déficitaires en bois, offrant un vaste marché intérieur, et de l'autre des pays producteurs de bois dépourvus des capitaux et de la main-d'oeuvre, nécessaires pour créer des usines, déboucherait sur la conclusion, entre ces deux catégories de pays, d'arrangements contractuels mutuellement avantageux satisfaisant le désir d'augmenter la production locale qu'éprouvaient les pays producteurs, grâce aux investissements effectués dans leurs installations de production par les pays consommateurs, et assurant à ces derniers un approvisionnement en bois bruts ou semi-ouvrés.

51. On a insisté sur la nécessité d'une coopération internationale dans différents domaines, tels que la gestion des forêts, la formation des ressources humaines, le transfert et l'adaptation de technologie et la mise au point de techniques appro

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Boussad Bessad, Sous-Directeur des matériaux de construction, Ministère des industries légères, Alger

Sadek Keramane, Directeur général, Société nationale du liège et du bois, 1, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey, Alger

Allemagne, République fédérale d'

Klaus-Günther Dahms, Vorstandmitglied des Vereins deutscher Holzeinfuhrhäuser (VdE), Président de l'Union pour le commerce des bois tropicaux (UCBT), Heizhuderstrasse 22, 2000 Hambourg 13

Ursus Datum, Hauptverband der Holzindustrie und verwandter Industriezweige, e.V., B.P. 2928, An den Quellen 10, 6200 Wiesbaden 1

Argentine

José Claudio Tinto Conti, Asesor, Instituto Forestal Nacional, Av. Pueyrredón 2446, 1119 Buenos Aires

Brésil

Amantino Ramos de Freitas, Director, Division du bois, Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo S.A. - IPT, Cidade Universitária, B.P. 7141, 05508 São Paulo, S.P.

Canada

Ralph W. Roberts, Directeur, Secteur de la foresterie, Agence canadienne de coopération pour le développement international (ACDI), Place du Centre, 200 Promenade du Portage, Hull, Québec K1A 0G4

Etats-Unis d'Amérique

John M. Snow, retired Executive Vice-President, National Association of Furniture Manufacturers Inc., 3569 Hamlet Place, Chevy Chase, Maryland 20015

Finlande

Tuija T. Vinavainen, Professeur, Directeur de laboratoire, Laboratoire des produits forestiers, Centre de recherche technique, Puumiehenkuja 2 A, 02150 Espoo 15

France

Gérard Mathieu, Chef, Division des industries du bois, Ministère de la recherche et de l'industrie, 66 rue de Bellechasse, 75700 Paris

Inde

Dinkar D. Yellurkar, Additional Inspector General of Forests, Department of Agriculture and Co-operation, Ministry of Agriculture, New Delhi 110001

Indonésie

Johannes F. Wattimena, Director of Programming, Directorate General Multifarious Industries, Ministry of Industry, Kebon Binatang III No. 15, Jakarta

Italie

Nicola Malandrino, Consultant, Federlegno, Via Toscana 10, Rome

Japon

Tsuyoshi Sato, Manager, Overseas Development Division, Japan Sumitomo Forestry Co. Ltd., Nissin Building No. 14-1, Nihon Bashi Koamicho, Tokyo

Malaisie

Abdul Latif Bin Nordin, Director General, Malaysian Timber Industry Board, 5th Floor, Wisma Bunga Raya, Jalan Ampang, P.O. Box 887, Kuala Lumpur

Philippines

Ernesto F. Sanvictores, Président, Philippine Wood Products Association, 3rd Floor, LTA Condominium Building, 118 Peria St. Legaspi Village, Makati, Metro Manila

République-Unie du Cameroun

Makon Wehiong, Directeur général, Centre national de développement des forêts, B.P. 369, Yaoundé

Roumanie

Frantisek Kernweisz, Directeur général adjoint, Ministère des industries du bois et des matériaux de construction, Calea Grivitei 21, Bucarest

Union des Républiques socialistes soviétiques

Igor M. Loginov, Département des organisations internationales, Comité d'Etat pour la science et la technique, rue Gorki 11, Moscou

Venezuela

Julio César Centeno, Director, Instituto Forestal Latinoamericano, Apartado 36, 5101 Merida

Yougoslavie

Miro Pajntar, Directeur de la Section des recherches et du développement, Sozd Uniles, Celovska 268, p.p. 35/I, 61 101 Ljubljana

Organismes des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Jan Bim, Chef, Sous-Division des produits de l'industrie mécanique du bois,
Division des industries forestières, FAO, Via delle Terme di Caracalla,
00100 Rome, Italie

J.P. Lanly, Chef, Sous-Division de la mise en valeur des ressources
forestières, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

Centre (CNUCED/GATT) du commerce international

José-Luis Albaladejo, spécialiste du développement des marchés, Division
technique, CCI-CNUCED/GATT, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse

Organisation intergouvernementale

Pacte andin

Marcelo Tejada, Director de los Proyectos Andinos de Desarrollo Tecnológico
(PADT-REFORT), Junta del Acuerdo de Cartagena, P.O. Box 3237, Lima, Pérou

Organisation non gouvernementale

Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB)

Roger Gerdin, Economiste, FITBB, Sv. Träindustriarbetareförbundet, Box 1152,
11181 Stockholm, Suède

Alois Seebacher, Secrétaire central, FITBB, Syndicat des travailleurs du
bâtiment et du bois, B.P. 76, 1082 Vienne, Autriche

Edward Sussex, Assistant du Secrétaire général, FITBB, 27-29 rue de
la Coulouvrenière, 1204 Genève, Suisse

Consultants

Horatio Brion, Expertise Industrial Corporation, 29 Linaw Street,
Quezon City, Metro Manila, Philippines

Oswin P. Hansom, Deputy Director, Timber Research and Development Association
(TRADA), Hughenden Valley, High Wycombe, Buckinghamshire HP14 4ND,
Royaume-Uni

Gotthard P. Heilborn, Heilborn GmbH, B.P. 213, 8200 Rosenheim,
République fédérale d'Allemagne

Peter Salgo, Villiers House, 41-47 Strand, Londres WC2N 5JG, Royaume-Uni

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Ordre du jour provisoire	ID/WG.387/8
Liste provisoire des participants	-
<u>Documents d'étude</u>	
Problèmes de transport maritime dans le commerce des bois tropicaux	ID/WG.387/2
Examen général des problèmes liés à la commercialisation des essences peu recherchées	ID/WG.387/3
L'évolution de la transformation primaire dans l'industrie du bois et des produits du bois des pays en voie de développement	ID/WG.387/4
Développement du traitement secondaire dans l'industrie du bois et des produits du bois des pays en développement	ID/WG.387/5
Aménagement des ressources forestières dans les pays en voie de développement	ID/WG.387/6
Questions proposées à l'examen de la première Consultation	ID/WG.387/7
<u>Documents de fond</u>	
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Asie	ID/WG.371/16
Evaluation des ressources forestières et des industries de transformation du bois dans quelques pays africains	ID/WG.373/1 et Add.1
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique	ID/WG.371/12
Examen général de l'industrie du bois et des produits du bois dans des pays sélectionnés de l'Amérique latine	ID/WG.380/1
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine	ID/WG.380/13
Document sur la situation régionale : l'industrie du bois et des produits du bois en Asie, son état actuel (1981-1982) et son évolution future	ID/WG.387/1

